



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n° 38/2024**

concernant une demande de crédit de **CHF 317'000.– TTC** destiné à l'investissement dans une installation photovoltaïque intégrée sur bâtiment « Source Vive » route de la Gare 10

Date séance: 6 février 2024

Présents: André Darmon et la Commission des Finances au complet

Pour rappel, ce projet doit être mise en œuvre puisque cela fait maintenant plus de 2 ans que le système de récupération de chaleur du toit est hors service ; le coût de remplacement des 8 panneaux thermiques existant s'élève à CHF 29'574.– TTC selon devis entré récemment.

Ce projet avait fait l'objet d'un premier préavis présenté et finalement retiré en cours du Conseil Communal du 15 juin 2023 par la Municipalité. La solution proposée était celle de la couverture d'un pan de toit avec des tuiles solaires pour un investissement de CHF 218'605.– TTC après déductions, en alternative au simple remplacement des panneaux thermiques.

La société EasySun avait alors été mandatée et avait établi un rapport permettant de comparer diverses solutions : trois solutions avec un seul pan couvert – le plus exposé – ont été étudiées (incluant l'option de Regroupement pour la Consommation Propre ou RCP) dont une avec des panneaux solaires et deux avec des tuiles de performance différente, la production annuelle estimée variant de 19.2 MWh à 27.6 MWh dans le meilleur des cas. La solution des tuiles les plus performantes était préconisée.

Il ressortait également de ce rapport du 16.03.2023 que la consommation moyenne annuelle d'électricité du bâtiment était de 44.2 MWh dont 20.7 MWh de consommation diurne.

Le préavis actuel propose un investissement dans des tuiles photovoltaïques sur deux pans de toit cette fois-ci, pour une production annuelle estimée de 57.9 MWh, pour un montant net CHF 293'701.32 TTC après déduction. La consommation annuelle du bâtiment est estimée dans ce préavis à 70 MWh / an tout compris.

La Municipalité nous indique qu'une solution alternative serait la couverture des deux pans de toit par des panneaux photovoltaïques pour un investissement nettement inférieur soit un total de CHF 127'250.– TTC.

La Commission des Finances apporte son plein soutien à la Municipalité dans sa vision d'une production d'énergie locale renouvelable dont la mise en œuvre de projets d'installation de panneaux / tuiles photovoltaïques sur les toits communaux, projets qui s'inscrivent par ailleurs pleinement dans le cadre du Plan Énergie et Climat Communal (PECC).

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Une première analyse penche pour la couverture des deux pans de toit, l'autoconsommation étant d'autant plus élevée que la production l'est (absorption plus importante des pics de consommation).

Cependant, sur la base des chiffres divers actuellement à disposition, la Commission des Finances n'est pas en mesure de comparer financièrement les différentes options et de se prononcer sur la solution la plus appropriée. Elle ne peut donc pas donner de recommandation de vote

Elle souhaite disposer d'un rapport d'expertise fiable permettant de connaître pour les différentes solutions envisagées dont notamment les solutions panneaux et tuiles photovoltaïques pour les deux pans, au minimum :

- La consommation d'électricité actuelle réelle journalière et totale avec et sans les communs du bâtiment ;
- La production d'électricité moyenne annuelle prévue ainsi que le pourcentage d'autoconsommation utilisable ;
- Les options concrètes avec les prix et les surcoûts potentiels associés d'utilisation de l'énergie excédentaire qu'il s'agisse notamment d'un RCP interne ou externe avec les bâtiments communaux avoisinants.

Fondée sur ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil le renvoi de ce dossier à la Municipalité pour étude plus approfondie.

Fait à Genolier le 12 février 2024

Eric Bocquet
Rapporteur

Gregory Favre

Karine Kalcic

Frédéric von der Weid

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch